



Partenariat entre GUILLAUME LESAGE

et

Amap' en BIOce

2024

Nom du producteur : Guillaume LESAGE (producteur de vaches SALERS)

Adresse du producteur : Mesnil Pot, 61290 Le Mage

Référente de l'Amap'en BIOce : Els Bernat

Livraison : Le HANGAR rue de la Tuilerie SERESVILLE 28300 Mainvilliers

Le jeudi de 18h30 à 19h30.

PRODUITS ET TARIFS 2024

Colis de 5 kg ou 10 kg
La viande est conditionnée sous vide, elle est livrée par colis de 5 kg ou de 10 kg
La composition des colis de 5 kg : steaks divers (haché, bavette, faux filet, tournedos filet...) pot au feu et bourguignon, un rôti et une entrecôte ou un morceau à fondue.
La composition des colis de 10 kg : steaks divers (haché, bavette, faux filet, tournedos filet...) pot au feu et bourguignon, un rôti et une côte de bœuf.
Le coût au kilo est de 15,00 € (sous réserve d'une commande totale de colis d'environ 100 kg)
Pour les colis de 5 kg le prix est de 75,00 €
Pour les colis de 10 kg le prix est de 150,00€
Steaks Hachés : lot de 10, 1,5 kg (16 €/kg)
Rillettes de bœuf : Pot de 200 gr : 6 €
Rillettes de bœuf au piment : Pot de 200 gr : 6 €
Terrine de bœuf aux tomates séchées : Pot de 200 gr : 6 €
Terrine de bœuf à la truffe : Pot de 100 gr : 6 €
Tripes : Sachet de 500 gr environ (10 € kg)
Foie : Sachet de 350 gr environ (6 € kg)
Cœur : Sachet de 250 gr environ (6 € kg)
Rognon : Sachet de 250 gr environ (6 € kg)

Joues : Sachet de 500 gr environ (14 € kg selon disponibilité)
Langue (14 € kg, selon disponibilité)
Queue (10 € kg, selon disponibilité)
Chipolatas : 500 gr : 8 € (16 € kg)
Merguez : 500 gr : 8 € (16 € kg)
Bolognaise : Pot de 600 gr : 10 €
Tajine : Pot de 600 gr : 10 €
Curry Percheron : Pot de 600 gr : 10 €
Bourguignon : Pot de 600 gr : 10 €
Saucisson nature : env. 250 gr (40€ kg)

Fréquence des livraisons :

Les commandes et livraisons sont réalisées trois fois par an ; en février/mars, juin et octobre.

Cependant le producteur peut ne pas livrer si le poids global des commandes de l'ensemble des amapiens est inférieur à 80 kg.

Engagement du producteur :

Guillaume Lesage, producteur certifié AB, s'engage à livrer les produits qui lui seront commandés aux dates et heures fixées par l'association, à assurer une présence régulière aux livraisons afin de répondre aux différentes questions des amapiens et de construire une relation de confiance durable et à transmettre son certificat de conformité bio établi par l'organisme de contrôle à l'association à chaque renouvellement.

Engagement de l'Amap'en BIOce :

L'Amap'en BIOce veille au respect par les adhérents de leur engagement de soutien annuel des producteurs, exprimé collectivement et solidairement par le maintien d'un volume de commandes compatible avec l'engagement du producteur à livrer à l'Amap'en BIOce.

L'Amap en BIOce organise la commande des produits par le site AMAP J au plus tard 15 jours avant la 1^{ère} livraison de la période de commande, et organise les la distribution des produits.

L'Amap en BIOce organise la collecte du paiement des produits que les adhérents font par chèque à l'ordre de Guillaume Lesage.

L'Amap en BIOce tient le certificat bio disponible pour le produire à la demande des adhérents.

Signature du producteur :

Pour l'Amap en BIOce, signature de la référente :

Exemplaire signé des 2 parties, disponible auprès de la référente